



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 26 JUIN 2026

AFFAIRE N° 06-20260626

BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) - VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de juin à neuf heures et cinquante minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 20 juin 2026, sous la présidence de Monsieur CHAUSSALET Alexis.

ETAIENT PRESENTS

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 37

Absents représentés : 10

Absents : 01

- Commune du Tampon -

CHAUSSALET Alexis, DUCROUX Éric, LAURET Pauline, PICARD Aurélien, LA PORTE Gilbert, OTAL Candy, Olichon Christelle (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 21-20260626), IDMONT Corentin, MURAT Marie-Pierre, LEBOT Dominique, BÉLAIR Céline, DALLOU Jean-Eudes, NATY Nadège (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 18-20260626).

THIEN-AH-KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 18-20260626), HOARAU Jacquet, ELIZEON ABMON Liliane, BASSIRE Nathalie.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 18-20260626), BENARD Fiona (de l'affaire n° 02 à l'affaire n° 43-20260626), MUSSARD Rose Andrée, CARDIN François, LEJOYEUX Marie Andrée, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian, JAVELLE Blanche Reine, VIENNE Axel, BATIFOULIER Jocelyne, MUSSARD Harry, DAMOUR Colette, HUET Henri Claude, COURTOIS Lucette (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 02-20260626), HOAREAU Emile.

LEBON Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

CLAIN Camille, RIVIERE Garry,
BEGUE Patrick.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 18-20260626), TURPIN Clarita.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon –

ODAYEN Danon représenté par DUCROUX Éric, GAUTHIER VIDOT Christine Représenté par IDMONT Corentin, DIJOUX Cédric représenté par MURAT Marie Pierre, LOUARN Katell représenté par PICARD Aurélien, CAZAL Rémi représenté par DALLOU Jean-Eudes, NATY Nadège représentée par OTAL Candy (de l'affaire n° 19 à 43-20260626), OLICHON Christelle représentée par BELAIR Céline (de l'affaire n° 22 à 43-20260626).

BENARD Monique représenté par ABMON Liliane, PICARDO Bernard représenté par THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01 à l'affaire n° 18-20260626), THIEN AH KOON Patrice représenté par HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 19 à 43-20260626).

- Commune de Saint-Joseph -

HOAREAU Sylvain représenté par MUSSARD Harry, BENARD Fiona représentée par LEICHNIG Stéphanie (à l'affaire n° 01-20260626), COURTOIS Lucette représentée par VIENNE Axel (de l'affaire n° 03 à 43-20260626), LEBRETON Patrick représenté par LANDRY Christian (de l'affaire n° 19 à 43-20260626).

FONTAINE Marie France représentée par LEBON Jeannot.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier représenté par TURPIN Clarita (de l'affaire n° 19 à 43-20260626).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon –

PICARDO Bernard (de l'affaire n° 19 à 43-20260626).

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance.

En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Monsieur PICARD Aurélien et Madame LAURET Pauline ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

AFFAIRE N° 06-20260626**BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) - VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Le Président rappelle que par délibération n° 07-20231024 du 24 octobre 2023, le passage au Compte Financier Unique a été approuvé à compter de l'exercice 2023 pour le budget principal et les budgets annexes.

A cet effet, conformément à l'article L1612-12 du code général des collectivités territoriales, les comptes de l'année 2025 doivent être arrêtés par le Conseil communautaire au plus tard le 30 juin 2026.

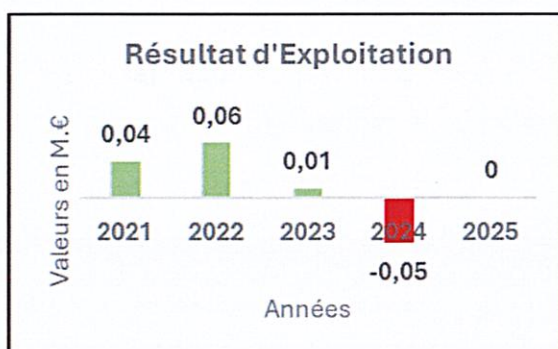
Au terme de l'exercice écoulé, le budget annexe du service public de l'assainissement non-collectif (SPANC) se présente avec les chiffres indiqués ci-dessous.

A. Le cadre budgétaire (exécution au 31/12/2025)

Réalisations en 2025	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	158 160,73	3 040,24	161 200,97
Dépenses	109 972,38	0	109 972,38
Résultat de l'exercice 2025	48 188,35	3 040,24	51 228,59
+/- Reports de l'exercice 2024	- 46 203,49	25 346,87	- 20 856,62
Résultat Brut de clôture 2025	1 984,86	28 387,11	30 371,97
Restes à réaliser 2025	0	0	0
<i>Dont recettes</i>	0	0	
<i>Dont dépenses</i>	0	0	
Résultat Net de clôture 2025	1 984,86	28 387,11	30 371,97

Les résultats de clôture par section du budget annexe du service public de l'assainissement non-collectif (SPANC) au 31 décembre 2025 sont arrêtés de la manière suivante :

- Résultat d'exploitation : excédent de 1 984,86 euros,
- Résultat d'investissement : excédent de 28 387,11 euros,
- Résultat brut de clôture (avant restes à réaliser) : excédent de 30 371,97 euros,
- Solde des restes à réaliser en investissement au 31/12/2025 à reporter en 2026 : 0,
- Résultat net de clôture (après restes à réaliser) : excédent de 30 371,97 euros.

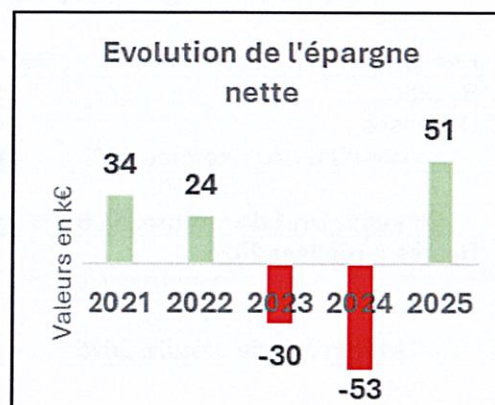
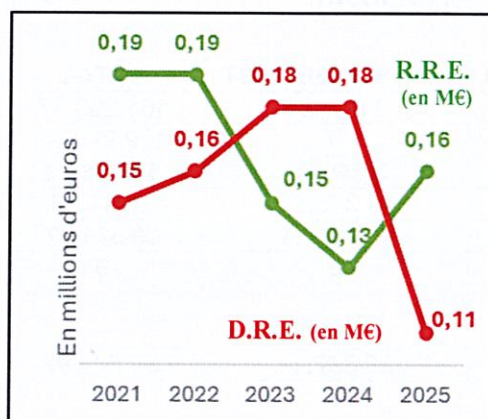


Le déficit d'exploitation constaté en 2024 à hauteur de de 0,05 M€ est totalement résorbé en 2025.

B. Le Cadre Financier

1. Une épargne nette dans le vert en 2025

S.P.A.N.C.	2021	2022	2023	2024	2025
	C.A.	C.A.	C.F.U.	C.F.U.	C.F.U.
A. Recettes Réelles Exploitation (R.R.E.)	189	186	147	129	158
Tarifs	189	186	147	129	158
B. Dépenses Réelles Exploitation (D.R.E.)	155	162	177	182	107
Charges à caractère général	4	2	1	2	2
Charges de personnel	149	155	176	180	105
Autres dépenses	2	5	0	0	0
EPARGNE BRUTE (A-B)	34	24	-30	-53	51
(-) Remboursement emprunt	0	0	0	0	0
EPARGNE NETTE	34	24	-30	-53	51



Le budget annexe d'assainissement non-collectif est un budget de prestations de services permettant la réalisation des contrôles des fosses septiques lors des transactions immobilières.

Les seules recettes proviennent des redevances versées par les usagers et leurs montants fluctuent chaque année en fonction du nombre de prestations de contrôle effectuées par les services de la CASUD.

Les marges de manœuvre du budget annexe sont à nouveau retrouvées en 2025 après deux années d'épargne négative.

2. Pas d'investissement en 2025

Le tableau de financement ci-dessous énumère les principales dépenses et ressources consacrées aux opérations d'investissement.

S.P.A.N.C.	2021	2022	2023	2024	2025
	C.A.	C.A.	C.F.U.	C.F.U.	C.F.U.
A. TOTAL EMPLOI	20	0	0	0	0
Dépenses Equipement	20	0	0	0	0
Etudes	0	0	0	0	0

S.P.A.N.C.	2021	2022	2023	2024	2025
	C.A.	C.A.	C.F.U.	C.F.U.	C.F.U.
Equipement	20	0	0	0	0
B. TOTAL RESSOURCES (1 + 2)	34	24	-21	-53	51
(1) Recettes Financières	34	24	-21	-53	51
Excédent fonct. Capitalisé			9	0	0
Epargne Nette	34	24	-30	-53	51
(2) Recettes Equipement	0	0	0	0	0
Subventions	0	0	0	0	0
Emprunts	0	0	0	0	0
SOLDE DE L'EXERCICE (B - A)	14	24	-21	-53	51
Solde au 1er janvier	24	38	53	32	-21
Résultat brut de clôture au 31 décembre	38	62	32	-21	30

A ce rapport de présentation sur les grandes lignes du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe du service public de l'assainissement non-collectif (SPANC), il est joint en annexe la maquette budgétaire établie selon l'instruction comptable M4.

Vu le code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), notamment son article L.5211-1 qui stipule que les dispositions du chapitre Ier du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sauf cas prévus à l'alinéa 2,

Conformément aux dispositions du C.G.C.T., le Président invite M. HOARAU Jacquet à ne pas prendre part au vote de cette affaire et de bien vouloir quitter la salle après sa présentation,

Aussi, il est demandé à l'assemblée :

- d'approuver les résultats arrêtés au 31 décembre 2025 du Budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non-Collectif,
- d'approuver le Compte Financier Unique du Budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non-Collectif pour l'exercice 2025,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré (M. HOARAU Jacquet ne prenant pas part au débat et vote de cette affaire et ayant quitté la salle), à la majorité des suffrages exprimés,

- approuve les résultats arrêtés au 31 décembre 2025 du Budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non-Collectif,
- approuve le Compte Financier Unique du Budget annexe du Service Public de l'Assainissement Non-Collectif pour l'exercice 2025,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 34

Contre : 03

Pour : 10

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Secrétaire de séance,



Aurélien PICARD

Le Président de la CASUD



Alexis CHAUSSALET



: COMMUNAUTE D AGGOMERATION DU SUD (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNAUTÉ D AGGLOMÉRATION DU SUD

Numéro SIRET : 24974008500041

POSTE COMPTABLE : SGC de Saint-Pierre

M. 49(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : SERV.PUBL.INTERCOM.ASSAINIS.NON COLLEC (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

III - États financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29

III - Etats financiers

C - Balance des comptes	32
-------------------------	----

IV - États annexés

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	35
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	37
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	42
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	45
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	47
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	48
B1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	51
B4 - Etat des charges transférées	52
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	53
B6.1 - Etat des emprunts garantis	54
B6.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	55
B7.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	56
B8.1- Etat des contrats de crédit-bail	57
B8.2 - Etat des marchés de partenariat	58
B8.3 - Etat des autres engagements donnés	59
B8.4 - Etat des engagements reçus	60
B9.1 - Etat du personnel	61
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	64

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	65
C1.2 - Équilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Équilibre budgétaire - Recettes	67
C2.1 - Situation des autorisations de programme	68
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	69

IV - Annexes

**C. États annexés budgétaires**

C3 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

IV - États annexés**D. Autres éléments d'information**

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (3)	77
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (3)	78
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (3)	79
D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (3)	80
E - État des Contrôles du Compte Financier	81

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	82
--------------------------	----

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(3) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 500,00	200 500,00	206 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	3 040,24	158 160,73	161 200,97
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	30 846,87	154 296,51	185 143,38
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	109 972,38	109 972,38
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	3 040,24	48 188,35	51 228,59
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	25 346,87	-46 203,49	-20 856,62
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	28 387,11	1 984,86	30 371,97
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	28 387,11	1 984,86	30 371,97

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES****Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés****B**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Résultat de clôture de l'exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SPANC CA SUD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	25 346,87	0,00	3 040,24	0,00	28 387,11
Fonctionnement	-46 203,49	0,00	48 188,35	0,00	1 984,86
Sous-Total	-20 856,62	0,00	51 228,59	0,00	30 371,97
TOTAL III	-20 856,62	0,00	51 228,59	0,00	30 371,97
TOTAL I + II + III	-20 856,62	0,00	51 228,59	0,00	30 371,97

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES****D1****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES****D2****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)****E**

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	48,07
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	-46,20
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	48,19
Autres immobilisations corporelles	19,68	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	19,68	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19,68	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	50,06
Créances	62,91	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	252,83	Fournisseurs (2)	0,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	285,37
TOTAL ACTIF CIRCULANT	315,75	Total des dettes à court terme	285,37
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	285,37
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	335,43	TOTAL PASSIF	335,43

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)****I****F**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus	0,00	0,00
Dotations et subventions reçues	0,00	0,00
Produits des services	158,16	129,46
Autres produits	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Produits courants non financiers	158,16	129,46
Traitements, salaires, charges sociales	0,00	0,00
Achats et charges externes	106,93	182,37
Participations et interventions	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	3,04	4,75
Autres charges	0,00	0,00
Charges courantes non financières	109,97	187,12
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	48,19	-57,66
Produits courants financiers	0,00	0,00
Charges courantes financières	0,00	0,00
RESULTAT COURANT FINANCIER	0,00	0,00
RESULTAT COURANT	48,19	-57,66
Produits exceptionnels	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	48,19	-57,66

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****A**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	3 000,00	1 558,49	0,00	1 558,49	51,95	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	143 796,51	105 373,65	0,00	105 373,65	73,28	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		147 796,51	106 932,14	0,00	106 932,14	72,35	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		148 796,51	106 932,14	0,00	106 932,14	71,86	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24	55,28	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24	55,28	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		154 296,51	109 972,38	0,00	109 972,38	71,27	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		46 203,49					
Total des dépenses de la section d'exploitation		200 500,00	109 972,38	0,00	109 972,38		0,00

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

(1) recettes justifiées non titrées
(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43
(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE****A2.1**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	30 846,87	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 846,87	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		30 846,87	0,00	0,00	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		30 846,87	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		30 846,87	0,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 500,00	3 040,24	55,28	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 500,00	3 040,24	55,28	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		5 500,00	3 040,24	55,28	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		25 346,87			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		30 846,87	3 040,24		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

II

Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6135	Locations mobilières	0,00	1 332,34	0,00	1 332,34	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	226,15	0,00	226,15	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	3 000,00	1 558,49	0,00	1 558,49	1 441,51
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	285 373,65	180 000,00	105 373,65	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	143 796,51	285 373,65	180 000,00	105 373,65	38 422,86
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion courante		147 796,51	286 932,14	180 000,00	106 932,14	40 864,37
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		148 796,51	286 932,14	180 000,00	106 932,14	41 864,37
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	3 040,24	0,00	3 040,24	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24	2 459,76
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24	2 459,76
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		154 296,51	289 972,38	180 000,00	109 972,38	44 324,13

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

S²LO

ID : 974-249740085-20260626-06_20260626-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat d'exploitation reporté		46 203,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'exploitation		200 500,00	289 972,38	180 000,00	109 972,38	90 527,62

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

II

Recettes d'exploitation - Vue détaillée

B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	0,00	186 110,73	27 950,00	158 160,73	0,00
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	200 500,00	186 110,73	27 950,00	158 160,73	42 339,27
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		200 500,00	186 110,73	27 950,00	158 160,73	42 339,27
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		200 500,00	186 110,73	27 950,00	158 160,73	42 339,27
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		200 500,00	186 110,73	27 950,00	158 160,73	42 339,27
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'exploitation		200 500,00	186 110,73	27 950,00	158 160,73	42 339,27

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

II

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	30 846,87	0,00	0,00	0,00	30 846,87
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 846,87	0,00	0,00	0,00	30 846,87
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		30 846,87	0,00	0,00	0,00	30 846,87
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		30 846,87	0,00	0,00	0,00	30 846,87

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

S²LO

ID : 974-249740085-20260626-06_20260626-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		30 846,87	0,00	0,00	0,00	30 846,87

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**II****Recettes d'investissement - Vue détaillée****C2**

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	3 040,24	0,00	3 040,24	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24	2 459,76
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24	2 459,76
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24	2 459,76
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		25 346,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		30 846,87	3 040,24	0,00	3 040,24	27 806,63

		Envoyé en préfecture le 10/07/2026
		Reçu en préfecture le 10/07/2026
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		Publié le
Recettes d'investissement - Vue détaillée		ID : 974-249740085-20260626-06_20260626-BF



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****D**

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS

III

Bilan (en euros)

A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de R et D	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
1) En toute propriété	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	76 981,77	57 298,38	19 683,39	22 723,63
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
2) Reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
3) Reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	76 981,77	57 298,38	19 683,39	22 723,63
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Créances d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Clients et comptes rattachés	62 790,73	0,00	62 790,73	27 950,00
Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
<i>Créances diverses</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur l'état et les collectivités publiques	120,00	0,00	120,00	0,00
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (créances)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	252 834,89	0,00	252 834,89	131 193,38
Avances de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	315 745,62	0,00	315 745,62	159 143,38
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à classer et à régulariser	0,00	0,00	0,00	0,00
Écarts de conversion - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	392 727,39	57 298,38	335 429,01	181 867,01

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES	0,00	0,00
Fonds internes	0,00	0,00
Dotations	0,00	0,00
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	0,00
Affectation (par la collectivité de rattachement)	0,00	0,00
Écarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserves	48 070,50	48 070,50
Report à nouveau (1)	-46 203,49	11 457,51
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	48 188,35	-57 661,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
Autres fonds	0,00	0,00
Fonds globalisés	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00
TOTAL I	50 055,36	1 867,01
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
DETTES	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	0,00	180 000,00
Autres	0,00	0,00
Dettes diverses	0,00	0,00
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	285 373,65	0,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL III	285 373,65	180 000,00
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00
Recettes à classer ou à régulariser	0,00	0,00
Écart de conversion - Passif	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	335 429,01	181 867,01

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS**III****Compte de résultat (en euros)****B**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production vendue	0,00	0,00
<i>Prestations de services</i>	<i>158 160,73</i>	<i>129 462,50</i>
<i>Divers</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
TOTAL I	158 160,73	129 462,50
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Achat de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	106 932,14	182 369,77
Impôts, taxes, et versements assimilés	0,00	0,00
<i>Sur rémunérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	<i>3 040,24</i>	<i>4 753,73</i>

III – ÉTATS FINANCIERS**Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>	0,00	0,00
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	0,00	0,00
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL II	109 972,38	187 123,50
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	48 188,35	-57 661,00
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00
A + B - RÉSULTAT COURANT	48 188,35	-57 661,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS**Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL V	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL VI	0,00	0,00
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	158 160,73	129 462,50
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	109 972,38	187 123,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	48 188,35	-57 661,00

III – ÉTATS FINANCIERS**III****Balance des comptes****C**

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves	0,00	48 070,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 070,50	0,00	48 070,50
	Sous Total compte 106	0,00	48 070,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 070,50	0,00	48 070,50
	Sous Total compte 10	0,00	48 070,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 070,50	0,00	48 070,50
110	Report à nouveau solde créditeur	0,00	11 457,51	11 457,51	0,00	0,00	0,00	11 457,51	11 457,51	0,00	0,00
119	Report à nouveau solde débiteur	0,00	0,00	46 203,49	0,00	0,00	0,00	46 203,49	0,00	46 203,49	0,00
	Sous Total compte 11	0,00	11 457,51	57 661,00	0,00	0,00	0,00	57 661,00	11 457,51	46 203,49	0,00
12	Résultat exercice bénéf ou perte	57 661,00	0,00	0,00	57 661,00	0,00	0,00	57 661,00	57 661,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	57 661,00	0,00	0,00	57 661,00	0,00	0,00	57 661,00	57 661,00	0,00	0,00
	Total classe 1	57 661,00	59 528,01	57 661,00	57 661,00	0,00	0,00	115 322,00	117 189,01	46 203,49	48 070,50
2182	Mat de transport	74 255,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 255,36	0,00	74 255,36	0,00
2188	Autres	2 726,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 726,41	0,00	2 726,41	0,00
	Sous Total compte 218	76 981,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 981,77	0,00	76 981,77	0,00
	Sous Total compte 21	76 981,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 981,77	0,00	76 981,77	0,00
28182	Mat de transport	0,00	51 531,73	0,00	0,00	0,00	3 040,24	0,00	54 571,97	0,00	54 571,97
28188	Amort autres	0,00	2 726,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 726,41	0,00	2 726,41
	Sous Total compte 2818	0,00	54 258,14	0,00	0,00	0,00	3 040,24	0,00	57 298,38	0,00	57 298,38
	Sous Total compte 281	0,00	54 258,14	0,00	0,00	0,00	3 040,24	0,00	57 298,38	0,00	57 298,38
	Sous Total compte 28	0,00	54 258,14	0,00	0,00	0,00	3 040,24	0,00	57 298,38	0,00	57 298,38
	Total classe 2	76 981,77	54 258,14	0,00	0,00	0,00	3 040,24	76 981,77	57 298,38	76 981,77	57 298,38
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	1 558,49	1 558,49	0,00	0,00	1 558,49	1 558,49	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	1 558,49	1 558,49	0,00	0,00	1 558,49	1 558,49	0,00	0,00



III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 40	0,00	0,00	1 558,49	1 558,49	0,00	0,00	1 558,49	1 558,49	0,00	0,00
411	Clients	0,00	0,00	1 065,00	945,00	0,00	0,00	1 065,00	945,00	120,00	0,00
4161	Créances douteuses	0,00	0,00	195,00	195,00	0,00	0,00	195,00	195,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 416	0,00	0,00	195,00	195,00	0,00	0,00	195,00	195,00	0,00	0,00
418	Clients - produits non encore facturés	27 950,00	0,00	62 670,73	27 950,00	0,00	0,00	90 620,73	27 950,00	62 670,73	0,00
	Sous Total compte 41	27 950,00	0,00	63 930,73	29 090,00	0,00	0,00	91 880,73	29 090,00	62 790,73	0,00
4431	Opér particul avec Etat dépenses	0,00	0,00	0,00	285 373,65	0,00	0,00	0,00	285 373,65	0,00	285 373,65
4432	Opér particul avec Etat rec amiable	0,00	0,00	315,00	315,00	0,00	0,00	315,00	315,00	0,00	0,00
4436	Opér particul Etat recettes contentieux	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	120,00	0,00
	Sous Total compte 443	0,00	0,00	435,00	285 688,65	0,00	0,00	435,00	285 688,65	0,00	285 253,65
4486	Etat - autres charges à payer	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 448	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	0,00	180 000,00	180 435,00	285 688,65	0,00	0,00	180 435,00	465 688,65	0,00	285 253,65
4711	Verst des régisseurs	0,00	0,00	122 060,00	122 060,00	0,00	0,00	122 060,00	122 060,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	122 060,00	122 060,00	0,00	0,00	122 060,00	122 060,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	122 060,00	122 060,00	0,00	0,00	122 060,00	122 060,00	0,00	0,00
	Total classe 4	27 950,00	180 000,00	367 984,22	438 397,14	0,00	0,00	395 934,22	618 397,14	62 910,73	285 373,65
515	Compte au trésor	131 193,38	0,00	122 973,85	1 332,34	0,00	0,00	254 167,23	1 332,34	252 834,89	0,00
	Sous Total compte 51	131 193,38	0,00	122 973,85	1 332,34	0,00	0,00	254 167,23	1 332,34	252 834,89	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	3 040,24	3 040,24	0,00	0,00	3 040,24	3 040,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	3 040,24	3 040,24	0,00	0,00	3 040,24	3 040,24	0,00	0,00
	Total classe 5	131 193,38	0,00	126 014,09	4 372,58	0,00	0,00	257 207,47	4 372,58	252 834,89	0,00



III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,34	0,00	1 332,34	0,00	1 332,34	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,34	0,00	1 332,34	0,00	1 332,34	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,34	0,00	1 332,34	0,00	1 332,34	0,00
6215	Persel affecté par collectivité rattaché	0,00	0,00	0,00	0,00	285 373,65	180 000,00	285 373,65	180 000,00	105 373,65	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	285 373,65	180 000,00	285 373,65	180 000,00	105 373,65	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	226,15	0,00	226,15	0,00	226,15	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	285 599,80	180 000,00	285 599,80	180 000,00	105 599,80	0,00
6811	DA - immob corpo et incorpo	0,00	0,00	0,00	0,00	3 040,24	0,00	3 040,24	0,00	3 040,24	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	3 040,24	0,00	3 040,24	0,00	3 040,24	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	3 040,24	0,00	3 040,24	0,00	3 040,24	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	289 972,38	180 000,00	289 972,38	180 000,00	109 972,38	0,00
7062	Redevance d'assainissement non collectif	0,00	0,00	0,00	0,00	27 950,00	186 110,73	27 950,00	186 110,73	0,00	158 160,73
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	27 950,00	186 110,73	27 950,00	186 110,73	0,00	158 160,73
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	27 950,00	186 110,73	27 950,00	186 110,73	0,00	158 160,73
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	27 950,00	186 110,73	27 950,00	186 110,73	0,00	158 160,73
	Total général	293 786,15	293 786,15	551 659,31	500 430,72	317 922,38	369 150,97	1 163 367,84	1 163 367,84	548 903,26	548 903,26

IV – ANNEXES

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	75 983 865,00	63 115 486,90	0,00	63 115 486,90
RECETTES	75 983 865,00	63 121 302,09	0,00	63 121 302,09
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	71 161 234,78	46 956 934,15	3 019 485,77	49 976 419,92
RECETTES	71 161 234,78	46 033 009,67	7 534 922,00	53 567 931,67

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL EAU POTABLE / Numéro SIRET : 24974008500066				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 438 400,00	5 040 763,23	0,00	5 040 763,23
RECETTES	10 438 400,00	7 617 643,38	0,00	7 617 643,38
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 323 000,00	14 832 665,78	1 477 364,83	16 310 030,61
RECETTES	24 323 000,00	6 378 494,31	9 049 402,00	15 427 896,31

BUDGET SERV.PUBLIC INTERCOM.ASSAINISS.COLLECTIF / Numéro SIRET : 24974008500058				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 230 000,00	1 222 014,39	0,00	1 222 014,39
RECETTES	3 230 000,00	3 214 922,33	0,00	3 214 922,33
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 885 036,45	2 773 603,58	182 836,12	2 956 439,70
RECETTES	7 885 036,45	3 527 789,02	0,00	3 527 789,02

BUDGET SERV.PUBL.INTERCOM.ASSAINIS.NON COLLECT. / Numéro SIRET : 24974008500041				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	200 500,00	109 972,38	0,00	109 972,38
RECETTES	200 500,00	158 160,73	0,00	158 160,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	30 846,87	0,00	0,00	0,00
RECETTES	30 846,87	3 040,24	0,00	3 040,24

BUDGET SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSONNES / Numéro SIRET : 24974008500074				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	26 371 000,00	25 962 827,02	0,00	25 962 827,02
RECETTES	26 371 000,00	25 781 084,45	0,00	25 781 084,45
INVESTISSEMENT				

BUDGET SERVICE PUBL. DE TRANSPORTS DE PERSONNES / Numéro SII				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
DEPENSES	2 376 349,17	1 179 625,90	0,00	1 179 625,90
RECETTES	2 376 349,17	1 146 414,62	0,00	1 146 414,62

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	116 223 765,00	95 451 063,92	0,00	95 451 063,92
RECETTES	116 223 765,00	99 893 112,98	0,00	99 893 112,98
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	105 776 467,27	65 742 829,41	4 679 686,72	70 422 516,13
RECETTES	105 776 467,27	57 088 747,86	16 584 324,00	73 673 071,86
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	222 000 232,27	161 193 893,33	4 679 686,72	165 873 580,05
TOTAL AGREGE DES RECETTES	222 000 232,27	156 981 860,84	16 584 324,00	173 566 184,84

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE

B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Publié le				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 974-249740085-20260626-06	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					0,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

S²LO

ID : 974-249740085-20260626-06_20260626-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)

B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)

B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le



ID : 974-249740085-20260626-06_20260626-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L’ANNÉE N (1)

B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES****B1.8****AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2010-06-29
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier	6	29/06/2010
L	Logiciels	3	29/06/2010
L	Matériel Informatique	3	29/06/2010
L	Etude amortissable car non suivie de travaux	5	29/06/2010
L	Véhicule de service	6	29/06/2010
L	Matériel de Bureau (imprimantes, photocopieurs, de	6	29/06/2010
L	Petit outillage et divers	6	29/06/2010

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)****B5**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS

B6.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS

B6.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

ID : 974-249740085-20260626-06_20260626-BF

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**B7.1****B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL

B8.1

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

B8.2

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS

B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

B9.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE****B9.2**

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agent cat A, B et C		6	134 355,18
TOTAL GENERAL		6	134 355,18

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	25 346,87
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	25 346,87

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	25 346,87
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	25 346,87

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 500,00	3 040,24	0,00	3 040,24
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	25 346,87			25 346,87
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	25 346,87			25 346,87
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				28 387,11

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 500,00	III 3 040,24
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 500,00	3 040,24
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	5 500,00	3 040,24
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

C3

Présentation agrégée par nature

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.
La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****D1.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D1.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION
D'EXPLOITATION****D1.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

ID : 974-249740085-20260626-06_20260626-BF

**D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION
D'INVESTISSEMENT****D1.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES**V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Date d'édition : 09/04/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme Delphine FERNANDEZ

du 15/03/2025

au 09/04/2026

M Djellali KACHER

du 01/02/2025

au 14/03/2025

M JEAN-FRANCOIS NAULEAU

du 01/01/2025

au 31/01/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**NELSON Barbara (1018635503-0), Contrôleur des Finances Publiques 2ème classe****A DRFiP DE LA REUNION, le 10/04/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

KACHER Djellali (1013927142-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**A SAINT-PIERRE, le 13/04/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/06/2026 par l'organe délibérant.

CHAUSSALET ALEXIS (achausalet1-xt), Président**A LE TAMPON, le 09/07/2026**